

# Vérités et mensonges dans le procès du PRDS

PAR ABDEL KADER OULD MOHAMED  
JURISTE, ANCIEN SECRÉTAIRE D'ÉTAT

Tout a été dit contre le PRDS : Parti-Etat, tigre en papier, redoutable machine de fraude électorale et que sais-je-encore ? une maladie honteuse que doit être, au plus vite, éradiquée.

Vu de l'extérieur, le parti apparaît comme un objet de dévouement pour des commentateurs ayant des comptes à régler. Ses déboires, qui semblent déjà provoquer d'indignes réactions, sont perçus comme des signes annonciateurs d'une "ère nouvelle" et ses déchirements constituent une aubaine pour tous ceux qui souffrent d'un manque d'adhésions.

De l'intérieur, la plus grande formation politique du pays sort, à travers son troisième congrès, d'une "péretroïka" qui a pris, dans certains cas, l'allure d'une haine de soi.

Mais contre ceux qui réclament, et pour cause, sa dissolution et ceux qui revendiquent, sans en avoir les moyens, sa refondation, l'impressionnant dispositif implanté sur toute l'étendue du territoire national a apporté un cinquantenaire.

En effet, l'élection d'un conseil national, à la suite d'un vote libre, constitue, en elle-même, un acte démocratique dont les uns et les autres feraient mieux de tenir compte.

## Une incontournable réalité socio-politique

A vrai dire, il ne sert à rien de nier que l'Assemblée élue représente une certaine réalité de la société mauritanienne qui s'exprime par une vision de la politique profondément enracinée dans les mentalités.

Nul n'ignore que sous le vocable pudique de "la dynamique régionale" utilisée dans la phase préparatoire de l'élection précitée, se cachent les alliances, contre alliances et autres intrigues de la plupart de ceux qui "lient et délient" (Ahlou al halli wa al ehdi) de la Mauritanie traditionnelle.

D'ailleurs, les études et les analyses qui poursuivent une certaine objectivité aboutissent, dans la plupart des cas, au constat selon lequel la compétition des ordres segmentaires (tribus, ethnies, régions...) est inévitable dans la recomposition du paysage politique mauritanien.

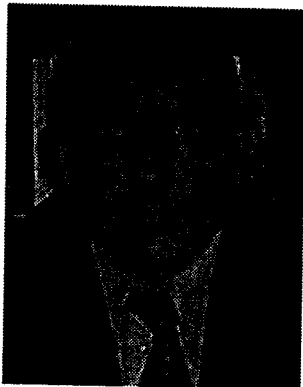
Pour reprendre une expression qui a servi de titre au pertinent essai anthropologique consacré par Madame Mariella Villa Santa de Beauvais à cette incontournable réalité, le couple "parenté et politique en Mauritanie" représente une donnée fondamentalement des pratiques politiques dans notre pays.

Certes le souci de modernisation peut conduire des esprits bien pensants à déplorer le fait que dans les processus électoraux inhérents à la dite recomposition, le choix des candidats, lequel aurait l'inconvénient majeur de favoriser une sorte de front inter tribal, se fait moins en fonction d'un engagement pour le renouveau, du reste discutable, qu'en fonction de la capacité réelle ou supposée de la mobilisation.

Mais le sens du pragmatisme a conduit, les promoteurs de "la dynamique régionale", à tort ou à raison, à ne retenir comme critère qu'une seule question adressée à tout postulant "combien de divisions, celui-ci, peut-il aligner ?"

Ceux, d'entre eux, qui ont "des scrupules théoriques" se sont résignés à l'idée que c'était peut-être le seul moyen de gagner en légitimité au risque de perdre en qualité.

C'est, d'ailleurs, dit-on, en rai-



son de cette option que le PRDS est un parti de masses et ce n'est pas un hasard que l'un des questions les plus épineuses qui a marqué par delà les travaux préparatoires, les assises du congrès a été celle de l'appellation du parti.

Les tenants de la thèse du maintien du qualificatif "républicain" ont insisté sur la charge affective, en langue arabe, de cet adjectif qui par un glissement sémantique devient "Al jamhour" et qui évoque, de ce fait, l'idée du grand public.

Dans la culture islamique, cette notion équivaut à la majorité des ulémas dont l'avis s'impose à la communauté laquelle selon un hadith du prophète "ne se rassemble pas autour de l'égaré". Une telle croyance, bien partagée, conduit inévitablement à la recherche du consensus.

C'est, fort probablement, à la faveur d'une telle finalité que le congrès du PRDS a donné l'image d'un impressionnant campement politique où toutes les couleurs se côtoient. Quand des notabilités tribales et villageoises se liquent avec des représentants des quartiers populaires, quand les courants d'opinion les plus opposés se retrouvent autour d'une ambition politique et quand, par dessus tout, un parti suscite un rassemblement d'une extraordinaire diversité, c'est, avant toute autre considération, l'unité nationale qui se trouve renforcée.

On le dira jamais assez, le socle makhzénite, façonné par une soumission culturelle à l'autorité, autour duquel s'est construit le PRDS constitue une réalité socio-politique avec laquelle une multitude de cadres et de politiciens a décidé de composer. Le sentiment dominant dans ce rassemblement a été, sans aucun doute, le désir de préserver l'unité.

Mais cette vocation unitarierienne n'ex-

clut point les fortes dissensions qui, et ce n'est pas nouveau, font du Parti républicain un espace politique tourmenté.

## Tracasseries dans la tourmente

Dans le centième numéro d'ajem-houlya (journal du parti) paru le 13 juin 1995, nous avons souligné, s'agissant d'une campagne d'adhésions, que "ce qui est en jeu, c'est de savoir si l'on veut bâtir un grand parti autour d'une ambition pour la Mauritanie, ou si l'on tolère les égoïsmes de toute sorte qui pourraient se manifester sur le terrain. Ce qui est à protéger et à consolider, c'est l'esprit du parti lequel implique l'attachement à des idées, à un projet de société, à une certaine conception de la Mauritanie".

Malgré quelques avancées timides dans le sens de la modernisation du parti celui-ci est globalement resté une machine électorale qui favorise le militantisme de circonstance et le m'a tu vu ?

En outre, la forte mobilisation qui a marqué les différentes campagnes d'adhésion a toujours été réalisée au détriment des objectifs de qualité.

L'une des graves défaillances du PRDS réside, en effet, dans le fait qu'il n'a pas su, pu ou voulu maîtriser les opérations d'inscription de ses militants. De ce fait les rivalités des intérêts sectaires et égoïstes au sein du parti ont produit des résultats aberrants qui font que le nombre de militants inscrits s'est trouvé, dans certains cas, supérieur à celui du collège électoral.

Cette pratique anachronique, à maintes reprises critiquée, n'est pas l'unique conséquence de ces dissensions internes qui, le plus souvent, ont dépassé, dans leur expression, les limites du débat démocratique et qui se sont soldées, à maintes reprises, par d'injustes et préjudiciables exclusions.

Mais de là à dramatiser ce qui s'est passé dans le troisième congrès, il y a un pas que certains se sont empressés à franchir. Les affrontements des tendances, tout à fait naturels, auxquels nous avons eu à assister relevaient plus de la divergence de visions que de la querelle de personnes. Nous pouvons même affirmer, sans entrer dans le détail dans lequel, semble-il réside le diable, que l'un des cas les plus amplifiés se limite en fait à une sérieuse opposition entre deux styles dont l'un résulte des séquelles d'un syndicalisme combatif et véhément tandis que l'autre se nourrit d'un mélange de pratiques politiques. *Suite en page 7*

# Vérités et mensonges dans le procès du PRDS

souterraines et de la culture du non dit.

Il y'avait donc matière à un vrai débat d'idées et, de toute manière de nombreux esprits étaient, plutôt disposés, à favoriser une approche consensuelle. Cette bonne disposition pouvait être mise à contribution afin de trouver une solution pour les quelques cas litigieux qui ont fait l'objet de vives protestations.

En tout état de cause, dans cette tourmente qui secoue le PRDS, seuls des trepassiers par vocation peuvent aller à contre-courant du consensus et de ce point de vue, rien ne justifie, à priori, le recours à la voie judiciaire.

## Un débat judiciaire déplacé

Il convient de souligner que cette option judiciaire a produit de multiples effets. Au niveau de l'opinion publique soumise à la rumeur, l'événement est apparu comme étant une dissolution favorablement accueillie par les adversaires endurcis du PRDS. Il est donc permis de se demander si des vrais militants de ce parti trouvent leur intérêt dans une aussi mauvaise publicité. Il est également paradoxal de constater que le militantisme dans ce parti, tant décrié, se transforme, subitement, en une passion amoureuse qui conduit ses victimes à recourir à la justice. Depuis quand le PRDS est si bien aimé ?

Toujours est-il qu'une décision de la justice doit être respectée. C'est, d'ailleurs, sur la base de cette conviction que, malgré l'effet de surprise générateur de frustrations, le bureau du congrès a immédiatement décidé de reporter la réunion du conseil national prévue le 28-10-2005. Ce comportement, bien républicain, relève d'une éthique de l'ordre public. D'autres dirigeants politiques, versés dans le victimisme, auraient, en pareil cas, crié au scandale en incitant leurs partisans à la rébellion.

Pourtant, tout indique, eu égard au déroulement de l'élection contestée, que l'action judiciaire n'est pas, pour le moins, appropriée.

D'abord, parce que dans l'organisation de tous les partis, il y'a des mécanismes internes qui connaissent des litiges et autres contestations et à moins que les requérants ne soient des initiés mus par des calculs fondés sur des données protégées, il n'y avait ni urgence ni péril en la demeure.

Ensuite, malgré tout le respect pour la conviction souveraine du juge, les arguments invoqués par les plaignants ne sont pas du tout pertinents. Les ex ministres qui ont participé au congrès l'ont fait à titre de délégués ou de membres du conseil national sortant. S'agissant des ex députés, il faisaient partie du collège des délégués convié au congrès qui devrait se tenir avant la dissolution du parlement et il est bien concevable de considérer que le report de ce congrès, décidé par le conseil national, implique la convocation de tous les congressistes, initialement prévus.

Pour ce qui est de l'argument tiré du non respect de la procédure de la convocation qui devrait être signée par le président du parti, outre le fait que cette convocation résulte, comme on l'a signalé du report précité, l'empêchement institutionnel consécutif au coup d'Etat du 3 août engendre une situation de fait avec laquelle le parti se trouve dans l'obligation de composer.

A vrai dire, derrière les prétentions des requérants se cache l'intention quelque peu sournoise de mettre en mal leur parti avec les nouvelles autorités. Mais dans un régime d'exception, il n'est pas bien indiqué de développer ce genre d'arguments qui peuvent facilement être retournés contre leurs auteurs. La dissolution du parlement est une vérité matérielle que les forces politiques ont acceptées moyennant une promesse de légitimité constitutionnelle mais elle ne correspond pas à une vérité juridique que des activistes peuvent invoquer pour des considérations inavouées.

Un autre zéléteur du PRDS, et dieu sait

qu'il y'en a, pourrait bien, sur la base de la charte du conseil militaire pour la Justice et la Démocratie accuser les plaignants de vouloir maintenir le président du parti en provoquant l'annulation judiciaire des décisions du troisième congrès.

Les contestataires qui ne sont rendu compte de la dissolution du parlement, de l'inexistence d'un recipicé attestant la légalité du parti et d'autres arguties juridiques qu'après un vote démocratique, font figure de mauvais perdants et ont, en tout cas, injustement, porté atteinte à l'honneur de toute une assemblée.

Le juridisme sans issue dans lequel ils se sont enfoncés autorise la surenchère, les règlements des comptes et se construit, le plus souvent, au détriment des libertés publiques.

Au demeurant, le débat judiciaire est d'autant plus déplacé que ceux qui l'ont provoqué prétendent incarner le Renouveau.

## Le Renouveau : mythe et réalité

Les hommes politiques ne mentent pas mais ne disent pas toute la vérité.

Il semble, en effet, que dans le vocabulaire politique, le terme mensonge équivaut à un non-sens. C'est pourquoi de plus en plus on parle de contre-vérité pour éviter de céder à la tentation de présumer l'intention de tromper.

En réalité l'usage de ce terme n'est pas conforme à l'indispensable convivialité et aux règles élémentaires de bienséance. C'est, donc, uniquement, pour la clarté de l'exposé et non sans regret que nous l'avons employé.

Cela dit, il n'a y'a pas, malheureusement, d'autre expression plus adéquate pour qualifier certains prétentions incompatibles avec le code d'honneur qui doit régir les relations entre les membres d'un groupement politique.

Les militants, congressistes ou non, qui se sont distingués par la hauteur du verbe, en revendiquant le renouveau, n'incarnent pas forcément cette revendication. En outre, le tapage qu'ils ont organisé était, avant tout, destiné à masquer une douloureuse vérité, celle qui tient au fait qu'ils étaient, tragiquement minoritaires.

Il aurait été plus loyal de leur part d'en tirer les conséquences, comme d'autres militants l'ont fait, et de continuer leur combat politique ailleurs.

L'acharnement dont ils font preuve relève de la supercherie, poursuit d'autres objectifs et ne peut, en aucun cas, découler d'une volonté de rénover le parti.

En effet, le renouveau, implique au préalable, une rupture avec la culture du faux et de l'usage du faux. Or, cette tentative à laquelle succombent facilement de nombreux praticiens de la politique constitue une circonstance aggravante pour ceux qui se disent rénovateurs. On ne renouvelle le point avec du Faux.

En plus, il faut bien espérer que les auteurs de l'étrange harcèlement en cours ne confondent pas le "renouveau" avec "l'ère nouvelle" dans laquelle certains, d'entre eux, ont, dans leur parcours va et vient, milité.

Les annales politiques du pays retiennent l'éclatement désastreux que cette dernière a produit au niveau de la plus grande formation de l'ex opposition, l'union des forces démocratiques (UFD) laquelle s'est, progressivement, vidée des diverses sensibilités politiques "rejetées depuis dix ans" par le parti héritier de cette formation. (le RFD) aux dires même de l'ancien candidat de "l'ère nouvelle" (voir interview de Monsieur Ahmad Ould Daddah dans le "quotidien diplomatique" Num 1 du 15 novembre 2005).

A l'opposé de cette vision monolithique se trouve la volonté, dictée par le bon sens et la modération, de rassembler des citoyens de divers horizons, quelque soit leur sensibilité politique, quelque soit leur motivation locale ou leur ancrage traditionnel, autour d'un programme commun de gouvernance, destiné à assurer une participation à tous les échelons de la vie poli-

tique nationale.

C'est dans cette perspective et conformément aux objectifs de la transition que le troisième congrès du PRDS s'est inscrit. Il s'agissait d'affirmer cette volonté de rassembler les diverses composantes politiques et sociales qui font la force du Parti tout en relevant le défi de la rénovation qui correspond à une impérieuse nécessité.

Sur la base d'un bilan critique, jamais dressé, les incontestables réalisations ont été valorisées et les graves défaillances ont été indexées. En somme, le renouveau a été prescrit aussi bien en ce qui concerne le discours qui porte désormais sur des sujets tabous, qu'en ce qui concerne certaines méthodes jugées archaïques.

De même, le renouveau et ceci semble convenu, implique l'émergence d'une nouvelle génération de dirigeants, issus des rangs du Parti, capables de réaliser les objectifs fixés aux termes d'un débat réellement libre et démocratique.

Ce réalisme, dénotant pour les détracteurs du PRDS, n'a rien d'étonnant dans la mesure où le plupart de ceux qui ont adhéré à ce parti sont d'un point de vue politique des réalistes.

Les révolutionnaires, les idéalistes, les rêveurs, les promeneurs solitaires et tous ceux qui prennent leurs fantasmagories pour des réalités ont la possibilité de rejoindre d'autres partis et seraient en tous cas plus honorables s'ils s'abstiendraient de s'engouffrer dans ce qui ressemble à une hideuse imposture.

Quant aux réalistes du PRDS, ils n'ont pas changé c'est la réalité qui a changé.

Depuis le 3 août 2005, le nouveau pouvoir proclame, haut et fort, sa stricte neutralité dans des compétitions politiques qu'il compte organiser dans un proche futur. Peut-on leur en vouloir de mettre à profit de généreuses intentions qui tiennent à la justice et à la démocratie pour se réorganiser et pour contribuer, selon leur vision, à la construction du pays ?

C'est, visiblement, ce qui résulte de la rhétorique de l'intimidation qui tend à diaboliser le PRDS par le biais d'un populisme des plus vulgaires qui réduit cette formation politique à un nid de brigands, d'escrocs et autres voleurs.

Tout en profitant de ce lynchage peu glorieux, certains adversaires politiques du PRDS se montrent, quand même, indulgents en soutenant que seule la contrainte pouvait justifier l'adhésion à un tel parti et que ceux qui ont "bu la honte" d'y adhérer seraient les bien venus dans les leurs.

Hélas, quelque soit l'issue de la crise qui ébranle le parti républicain, ce genre de clins d'oeils, assez louche, soit dit en passant, ne peut pas effacer l'élan unificateur des forces vives de la nation qui se sont rassemblées dans ce parti.

Nombreux, en effet, sont les hommes et les femmes, les adultes et les jeunes, les cadres intègres et compétents, les notables honorables et influents ainsi que les politiciens aux diverses sensibilités qui se sont retrouvés dans ce rassemblement et qui n'ont, strictement, rien à se reprocher. Ils ont le sentiment exaltant d'avoir servi, avec altruisme et générosité, leur pays. Prière les respecter s'il vous plaît.